



## Les points importants du Conseil communal du jeudi 26 octobre 2017

### Élection d'un échevin

Les Conseillers communaux ont été appelés à se prononcer sur la candidature proposée et recevable de la Conseillère communale Sophie François (MR) au poste d'Échevin. Conformément à la loi communale, les Conseillers ont reçu un bulletin de vote pour répondre par un oui ou par un non. Avec 23 oui, 1 abstention et 11 non, Sophie François a été élue Échevin et a été invitée par Boris Dillies, Bourgmestre (MR), à prêter serment. Sophie François sera en charge de l'Économie et du Commerce. Du côté de l'opposition, Thibaud Wyngaard (Chef de groupe Ecolo) a tenu à faire part de son étonnement sur l'attribution d'aussi peu de compétences à Sophie François alors que d'autres échevins se retrouvent surchargés. *"Nous avons ici tout le contraire de la bonne gouvernance et mon groupe le regrette fortement"*. Un point de vue non partagé par Claudine Verstraeten (Chef de groupe PS) qui estime que vu la situation difficile que vivent les commerçants ucclois actuellement, Sophie François aura certainement beaucoup de travail.

### Modification du PRAS - Liaison Nord-Sud - Avis du Conseil communal

Les Conseillers communaux ont été appelés à donner un avis sur la modification du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS). Une modification qui concerne essentiellement le Nord de Bruxelles et la liaison de métro vers Schaerbeek avec toutefois une problématique pour Uccle concernant la station Albert qui deviendrait également le terminus des lignes de tram 3 et 7. *"Si nous avons rendu un avis favorable, nous avons particulièrement insisté sur le fait que la ligne 4 puisse continuer à aller dans la jonction Nord-Midi pour éviter la rupture de charge. C'est un grand atout et nous souhaitons que cet acquis soit conservé"*, a exposé Marc Cools, Échevin de l'Urbanisme (MR). Du côté de l'opposition, Thibaud Wyngaard (Chef de groupe Ecolo) a tenu à pointer le fait que cette modification faisait apparaître les inconvénients du métro pour les Ucclois. *"L'extension vers le Nord et donc jusqu'à Albert va induire pour les citoyens une rupture de charge et donc des correspondances supplémentaires. Il est donc indéniable que nous avons une perte de qualité au niveau de l'offre des transports publics pour les Ucclois. Votre suggestion relative à la ligne 4 est intellectuellement séduisante mais est pratiquement irréalisable pour des raisons techniques. Nous sommes donc face à un réel problème, un avis favorable nous semble dès lors pas judicieux"*. Après avoir rappelé que c'était la Commune qui, à plusieurs reprises, avait demandé à ce que la station Albert soit le terminus des lignes 3 et 7 et ce, en vue de résoudre notamment la question du rond-point Churchill, Marc Cools a une nouvelle fois confirmé la nécessité de trouver une solution pour éviter la rupture de charge au niveau de la ligne 4. *"Ce serait extrêmement dommageable si cela n'était pas le cas mais nous avons reçu des services un avis technique favorable. C'est pourquoi il est important que notre volonté soit affirmée dans notre avis"*. Point approuvé par la majorité et le groupe PS. Opposition du groupe Ecolo.

**Rénovation Urbaine - Convention avec le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention à la Commune d'Uccle pour son programme dans le cadre de la Politique de la Ville 2017-2020 - Gare de Calevoet, création de deux logements assimilés à du logement social**

La Commune doit signer une convention pour obtenir le subside de près de 260.000 € destiné à rénover en partie la gare de Calevoet. Des travaux qui pourront démarrer dès que la SNCB aura conclu un accord avec la Commune afin que cette dernière puisse recevoir la gare en emphytéose. *“Il y a déjà eu des réunions et des échanges à ce propos, mais la SNCB doit nous confirmer les conditions pour pouvoir passer un acte notarié. Cette rénovation est une véritable chance à saisir qui va redonner vie au quartier d'autant plus qu'en termes de mobilité, la gare de Calevoet est un point central”*, a précisé Marc Cools, Échevin de la Rénovation Urbaine (MR). Sur ce dossier, Emmanuel De Bock (Chef de groupe DéFI) s'est interrogé sur le montant que la Commune allait devoir investir sur fonds propres pour procéder à ces travaux. Après avoir relevé que le coût global n'était pas encore connu, Marc Cools a précisé que la Commune allait tenter d'obtenir un autre dossier de subside de la Région. *“Il y a aussi des crédits généraux de rénovation que nous allons solliciter et qui sont du même ordre de grandeur. Si nous avons ces deux subsides, nous dépasserons le demi-million d'euros pour rénover la gare en sachant que le deuxième subside doit être affecté à la partie logement. Nous avons déjà fait quelques devis et le coût total des travaux devrait s'élever à un million d'euros mais il peut varier en fonction des différentes hypothèses et évaluations. Par ailleurs, il est également prévu de faire des logements à l'étage de la gare et de louer une partie du rez-de-chaussée, ce qui va engendrer des rentrées financières pour la Commune”*. Du côté de l'opposition, Thibaud Wyngaard (Chef de groupe Ecolo), a souhaité savoir si, dans le cadre de cette zone de revitalisation urbaine, les propriétaires privés le long de l'axe chaussée d'Alseberg pourraient ou pourront bénéficier de primes complémentaires à la rénovation. *“Nous avons entrepris des démarches auprès de la Région qui confirme son intention d'aller dans cette voie. Mais, il va falloir malheureusement encore attendre un an avant que ce système de primes soit refondu et nouveau. Je regrette que cela ne se fasse pas plus rapidement pour donner des incitants aux propriétaires”*, a répondu Marc Cools. Point approuvé.

**Plan Général d'Urgence et d'Intervention (P.G.U.I.) - Mise à disposition de plusieurs instruments de travail - Convention avec le Centre de Crise du SPF Intérieur - Approbation.**

Suite à une convention établie avec le SPF Intérieur, celui-ci met à la disposition de la Commune plusieurs instruments de travail tels que le système Be-Alert qui permet d'avertir la population en cas de crise. *“Uccle va être parmi les premières Communes bruxelloises à rejoindre Be-Alert”*, a souligné Jonathan Biermann, Échevin du SIPPT (MR). *“Je ne peux que me réjouir qu'une telle action puisse être développée et ce, dans l'intérêt de la population. Même si c'était déjà dans vos projets, je vous remercie d'avoir accédé si rapidement à l'une de nos demandes”*, a tenu à préciser Daniel Hublet (Chef de groupe cdH). Du côté de l'opposition, Pierrot Desmet (Ecolo) a tenu à relever que le coût élevé de l'abonnement annuel à la plateforme était un frein pour beaucoup de Communes. Ce à quoi Jonathan Biermann a répondu : *“La campagne d'adhésion à Be-Alert a été lancée en juin dernier. Au moment où Uccle a été sollicitée, seule Anderlecht avait souscrit à la plateforme, mais depuis, nous sommes 5 ou 6 Communes à y avoir adhéré. Nous avons fait une étude comparative de la proposition de Be-Alert avec d'autres systèmes tels que Mysms dont les coûts de logiciel sont beaucoup plus intéressants mais il y a un engagement de la plateforme Be-Alert d'être fonctionnelle en cas de crise et de réseau saturé. Une obligation à laquelle n'est pas soumise une plateforme entièrement commerciale. De plus, les messages envoyés par Be-Alert sont émis par une plateforme commençant par 17, c'est-à-dire gouvernementale. La source de l'information reçue est donc bien contrôlée. Enfin, Be-Alert permet également au centre de crise fédéral de diffuser un message sur tous les mobiles qui se trouvent dans une zone prédéfinie. Toute une série de fonctionnalités spécifiques à la plateforme justifie l'adhésion à Be-Alert”*. Après l'adhésion effective de la Commune à la plateforme Be-Alert, une campagne de communication vers les citoyens sera mise en place afin de les inciter à s'inscrire à Be-Alert. Point approuvé.

**Également à l'ordre du jour :**

Remplacement des différentes bulles à verres enterrées, convention entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commune d'Uccle pour la mise à disposition d'une subvention pour du stationnement vélos, règlement d'octroi de primes pour la stérilisation des chats domestiques...